

**TICKOPUR R 27**

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 1 de 4

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

TICKOPUR R 27

**Utilisation de la substance/préparation**

Détergent. Nettoyant spécial, acide, pour bain ultrasonique, concentré.

\*Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Identification de la société productrice**

Société :	DR.H.STAMM GmbH	Service responsable :	
Rue :	Heinrichstr. 3-4	Téléphone :	+49-(0)30-768 80-258
Lieu :	D-12207 Berlin	e-mail :	sdb@dr-stamm.de
Téléphone :	+49-(0)30-768 80-280	Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	+49-(0)30-768 80-280
Internet :	www.dr-stamm.de		

**Information supplémentaire**

24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49-(0)30-30686790 (german, english)

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Corrosif

Phrases-R:

Provoque des brûlures.

**3. Composition/informations sur les composants**

Caractérisation chimique ( Mélange )

**Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
231-633-2	7664-38-2	acide phosphorique ... %	<60 %	C R34
213-791-2	7732-18-5	Eau	30-40 %	
	68439-50-9	C12-C14 Ethoxylate d'alcool gras	<10,0 %	Xn, Xi, N R22-41-50

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

**4. Premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2). Phosphore oxydes.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: Utiliser une protection respiratoire adéquate En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

**Information supplémentaire**

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

**TICKOPUR R 27**

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 2 de 4

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Les méthodes de nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit : Sable liant universel. terre. Sciure de bois.

**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants : contact avec la peau. contact avec les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. Explosif.

**Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) : LGK 8 B

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

**Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Protection respiratoire non nécessaire.

**Protection des mains**

Matériau approprié: PVC (Chlorure de polyvinyle). PE (polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).  
période de latence: >480 min. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

**Protection des yeux**

Lunettes à monture.

**Protection de la peau**

Blouse de laboratoire.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

L'état physique : liquide  
Couleur : limpide jaune  
Odeur : caractéristique

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

pH-Valeur (à 20 °C) : 0,5 (conc.) 1,9 (1 %) Testé selon la méthode  
DGF H-III 1

**Modification d'état**

Point/intervalle de fusion : -20 °C

## TICKOPUR R 27

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 3 de 4

Point d'ébullition : 100 °C  
Point de sublimation : n.a.  
Point de ramollissement : n.a.  
Point d'éclair : non inflammable

**Dangers d'explosion**

non explosif.

**Propriétés comburantes**

non comburant.

Densité (à 20 °C) : 1,40 g/cm<sup>3</sup> DIN 12791  
Hydrosolubilité (à 20 °C) : complètement miscible

**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

Alcalis (bases), concentré. Métaux alcalins.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: 1530 mg/kg, Rat.  
Toxicité aiguë, dermique CL50: 1,69 mg/l 1h, Rat.  
Les indications se rapportent aux principaux composants.

**Effets corrosifs et irritants**

Effet irritant sur la peau : corrosif. Effet irritant sur l'oeil: corrosif.

**Effets sensibilisants**

non sensibilisant.

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : 8 No. ONU : 1805 ADR/RID Groupe d'emballage : III  
No. danger : 80 Etiquetage : 8 Code de classement : C1

**Nom d'expédition**

ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Catégorie de transport: 3 \*: E

**Transport maritime**

IMDG-Code : 8 No. ONU : 1805 Etiquetage : 8 IMDG-Groupe d'emballage : III  
EmS : F-A, S-B Marine polluant : no

**Nom d'expédition**

PHOSPHORIC ACID SOLUTION

**Transport aérien**

ICAO/IATA-DGR : 8 ONU/ID No. : 1805 Etiquetage : 8 ICAO-Groupe d'emballage : III

**Nom d'expédition**

PHOSPHORIC ACID SOLUTION

**15. Informations relatives à la réglementation**

## TICKOPUR R 27

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 4 de 4

**Etiquetage**

Symboles de danger : C - Corrosif

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acide phosphorique ... %

**Phrases-R**

34 Provoque des brûlures.

**Phrases-S**

02 Conserver hors de la portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV) : 0 % (0 g/l)

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

41 Risque de lésions oculaires graves.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Information supplémentaire**

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Modifications**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*